CASIER Droit de tin	JUDICIAIRE			de		
DATES des condamne tiems	COURS ou Tribunaix	NATURE des crames ou défin	DATE précises des crieves du défits	NATURE et quantum des pièces	DATE du mandar de dence	OPSERVATIONS
Embre du Tribun	ial		Le Procureur de la LE PROCUREUR DE L	a Republique A REPUBLIQUE		extrait conforms